



30^{ème} FORUM DE LISBONNE | 28-29 OCTOBRE 2025

L'IA ET LA GOUVERNANCE MONDIALE: DROITS, REPRÉSENTATIVITÉ ET CAPACITÉ D'ACTION

Le Forum de Lisbonne 2025

L'IA et la gouvernance mondiale : Droits, représentativité et capacité d'action

28-29 octobre, Centre Ismaili
Lisbonne (Portugal)

Note conceptuelle

CONTEXTE

L'intelligence artificielle (IA) transforme rapidement la manière dont les sociétés communiquent, apprennent, gouvernent et interagissent. Elle remodèle également des domaines publics clés, tels que l'éducation, les systèmes juridiques, les services publics, la justice et même les processus démocratiques. À mesure que ces technologies s'intègrent dans la vie quotidienne, il devient de plus en plus urgent de les réglementer de manière à respecter les droits humains, la démocratie et l'État de droit, ainsi que la diversité culturelle.

En réponse à ces défis, le Conseil de l'Europe a adopté le premier traité international au monde - la [Convention-cadre sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit](#). Cet instrument pionnier établit une approche de la gouvernance des technologies de l'IA fondée sur les droits humains. Parallèlement à des initiatives telles que la [loi Européenne sur l'IA](#), la [stratégie continentale de l'Union africaine en matière d'IA](#)¹, ou la future stratégie arabe en matière d'IA, un nouveau paysage de gouvernance mondiale se dessine pour garantir que les technologies de l'IA sont inclusives et ancrées dans les normes internationales en matière de droits humains.

Cependant, des défis importants restent à relever. La coopération interrégionale, l'harmonisation juridique et l'échange de connaissances sont encore limités. Les connaissances en matière d'IA - en particulier parmi les décideurs, les régulateurs et les jeunes, qui représentent le groupe le plus important d'utilisateurs de technologies - restent extrêmement faibles.

Une [étude de l'OCDE réalisée en 2023](#) a révélé que seuls 14 % des employés du secteur public dans les États membres avaient reçu une formation liée à l'IA ou à la science des données, malgré l'intégration croissante d'outils algorithmiques dans des domaines tels que la protection sociale, l'éducation, la police et l'immigration. Au sein du système judiciaire, des études et des évaluations de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) du Conseil de l'Europe ont fait état de la nécessité d'évaluer les implications juridiques des outils d'IA utilisés dans les processus judiciaires par les professionnels du droit. Au niveau mondial, le [Forum économique mondial](#) indique que moins de 25 % des enseignants se sentent suffisamment préparés pour enseigner l'IA à leurs élèves. La formation à l'IA reste largement absente des systèmes d'éducation formelle, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Selon le [Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2023 de l'UNESCO](#), deux tiers des jeunes interrogés utilisent quotidiennement des technologies basées sur l'IA, mais moins d'un sur cinq a reçu des conseils sur le fonctionnement de l'IA ou sur la manière dont elle peut affecter leurs droits, leurs opportunités ou leur environnement social.

¹ Approuvé en juillet 2024 par le Conseil exécutif de l'Union africaine lors de sa 45e session ordinaire à Accra, au Ghana.

En partenariat avec



Cofinancé
par l'Union européenne



Cofinancé et mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe



30^{ème} FORUM DE LISBONNE | 28-29 OCTOBRE 2025

L'IA ET LA GOUVERNANCE MONDIALE: DROITS, REPRÉSENTATIVITÉ ET CAPACITÉ D'ACTION

En outre, alors que des questions telles que les biais algorithmiques, la protection de la vie privée et la réglementation gagnent en importance dans les agendas internationaux, les dimensions du dialogue interculturel de l'IA restent notablement sous-explorées. Cette lacune présente des risques pour les sociétés démocratiques inclusives. La plupart des systèmes d'IA sont développés et formés dans des contextes linguistiques et culturels dominants, laissant de nombreuses perspectives sous ou mal représentées.

Ce forum s'inscrit dans le programme politique de la [présidence maltaise du Comité des ministres du Conseil de l'Europe](#), qui attache une grande importance à la protection et à l'autonomisation des citoyens, en particulier des enfants, des jeunes et des personnes vulnérables face aux menaces nouvelles et émergentes posées par l'IA. Le Forum de Lisbonne 2025 abordera les défis interconnectés susmentionnés sous le double angle du dialogue interculturel et du renforcement des capacités, en reconnaissant l'IA non seulement comme une question réglementaire, mais aussi comme un défi culturel et civique. Il encouragera des réponses inclusives, participatives et transrégionales pour s'assurer que l'IA sert toutes les sociétés et défend des valeurs partagées dans un monde de plus en plus numérique.

LE FORUM DE LISBONNE - UNE PLATEFORME INTERRÉGIONALE DE DIALOGUE

Depuis 1994, [le Forum de Lisbonne](#) du Centre Nord-Sud est un événement phare qui offre une plateforme d'échange interrégional entre les représentants des gouvernements, des parlements, des autorités régionales et locales et de la société civile – le quadrilogue – afin de discuter du rôle mondial du Conseil de l'Europe dans les domaines des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit. Conformément au mandat du Centre Nord-Sud, le Forum conserve une orientation mondiale, avec une attention particulière pour la région du sud de la Méditerranée et l'Afrique.

Organisée en étroite collaboration avec le département de la [Gouvernance numérique](#) et du sport du Conseil de l'Europe, l'édition 2025 du Forum de Lisbonne s'appuiera sur la nouvelle Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit, ainsi que sur d'autres initiatives du Conseil de l'Europe à portée mondiale, telles que la récente manifestation parallèle organisée lors du [Sommet de Paris sur l'action en matière d'IA : L'engagement africain dans la Gouvernance mondiale de l'IA](#), qui a exploré comment les pays africains et les organisations régionales peuvent s'engager et contribuer à la gouvernance mondiale de l'IA. En ce sens, le Forum de Lisbonne 2025 servira de pont entre Paris et le prochain [Sommet indien sur l'impact de l'IA](#). Situé entre ces deux événements mondiaux marquants, le Forum renforcera la contribution du Conseil de l'Europe au débat mondial sur la gouvernance de l'IA fondée sur les droits humains.

En outre, le Forum de cette année est organisé en partenariat avec des organisations telles que [l'Institut européen de la Méditerranée \(IEMed\)](#), [l'Organisation arabe des TIC \(AICTO\)](#) et les [centres de la communauté d'experts GPAI](#), qui animeront des ateliers pendant le Forum, ainsi qu'avec d'autres entités du Conseil de l'Europe telles que la [Commission européenne pour l'efficacité de la justice \(CEPEJ\)](#) et le Bureau du programme sur la cybercriminalité (C-PROC), dans le cadre du [projet GLACY-e](#).

Le Forum est également organisé à la suite de la réunion finale du Comité de Pilotage du [Programme Sud V](#) — « Protéger les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie par des normes partagées dans le sud de la Méditerranée » — une initiative conjointe de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. Soutenu par ce programme, le Forum renforcera davantage les synergies entre la politique de voisinage du Conseil de l'Europe dans le sud de la Méditerranée et les travaux du Centre Nord-Sud.

En partenariat avec





30^{ème} FORUM DE LISBONNE | 28-29 OCTOBRE 2025

L'IA ET LA GOUVERNANCE MONDIALE: DROITS, REPRÉSENTATIVITÉ ET CAPACITÉ D'ACTION

PARTICIPANTS

Le Forum réunira des représentants d'organisations internationales et régionales, ainsi que des représentants de gouvernements, de parlements, d'autorités régionales et locales, de la société civile, de réseaux de jeunes et du monde universitaire de différentes régions du monde.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Amélioration de la compréhension de l'IA par rapport à la protection des droits fondamentaux et des principes démocratiques en prenant comme référence la Convention-cadre mondiale du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit.
- Renforcement des contacts et de la coopération entre les parties prenantes d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient sur la gouvernance de l'IA inclusive et fondée sur les droits.
- Identification et échange de pratiques innovantes en matière de renforcement des capacités et de gouvernance numérique, y compris grâce à l'utilisation élargie et l'adaptation régionale d'outils de renforcement des capacités - tels que la "méthodologie HUDERIA" (acronyme pour Human Rights, Democracy and Rule of Law Impact Assessment).
- Élaboration de propositions concrètes pour intégrer le dialogue interculturel et la culture numérique dans les politiques et les cadres de gouvernance liés à l'IA.

FORMAT

Le Forum se déroulera sur deux jours. Il comprendra une série de sessions plénières, d'ateliers et d'événements parallèles. Une interprétation simultanée en arabe, anglais et français sera assurée pendant les séances plénières.

En partenariat avec



Presidency of Malta
Council of Europe
May - November 2025
Présidence de Malte
Conseil de l'Europe
Mai - Novembre 2025



Cofinancé
par l'Union européenne



Cofinancé et mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe